

CHARTRE D'ENGAGEMENT AU SIGNALEMENT DES EVENEMENTS INDESIRABLES

La déclaration et l'analyse approfondie des événements indésirables sont une priorité pour améliorer la sécurité à l'Établissement de Santé Béthel et particulièrement la sécurité associée aux soins.

Dans ce cadre, les professionnels et l'établissement s'engagent mutuellement sur les principes suivants :



1 Chaque professionnel est incité à signaler tout incident, accident ou erreur l'impliquant ou qu'il constate.

La déclaration ne pourra faire l'objet d'une sanction sauf si faute grave.

2 L'établissement met en place un environnement et des outils favorables à ces signalements.

3 Il développe une démarche d'analyse centrée sur les leçons que l'on doit collectivement tirer de ces événements.

4 Il apporte aux patients/résidents et à leurs proches une information transparente et sincère dans le respect de leurs droits et de leurs besoins.

5 Un accompagnement dédié, à l'intention des équipes et des professionnels faisant face à ce déroulement inattendu d'une prise en charge, est mis en œuvre.

6 Le signalement de l'évènement indésirable grave doit conduire à une démarche constructive s'appuyant sur les règles de sécurité et les bonnes pratiques.

M. Bruno DUBOIS
Directeur

Dr Guy-Albert MAECHLING
Président de CME

Dr Magali MAECHLING
Gestionnaires des risques
associés aux soins